



Conseil économique et social

Distr.: générale
3 octobre 2016
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Soixante-quatrième session

Genève, 12 et 13 octobre 2016

Point 3 b) iv) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR:

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR–

Projet de budget et plan des dépenses pour 2017

Projet de budget et plan des dépenses pour 2017

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.

1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2017. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement finalisés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget proposé pour 2017 est estimé à 1 598 950 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I), soit une baisse de 33 900 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2016. Les changements dans le plan des dépenses sont détaillés par poste de dépense conformément aux groupements par classe d'objet tels que définis dans le progiciel de gestion intégré (ERP) utilisé par les Nations Unies (UMOJA) et présentés dans l'annexe I.
3. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées, soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 212 250 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 415 000 dollars É.-U.) en 2017. Comme tel, le total estimé des ressources nécessaires en 2017 s'élève à 1 811 200 dollars É.-U. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2016 pour le fonctionnement en 2017 (766 111 dollars É.-U.), le montant additionnel effectif requis pour 2017 est évalué à 1 045 089 dollars É.-U. Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l'IRU en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'annexe II).
4. On estime actuellement que 1,480,000 millions de carnets TIR seront délivrés en 2017. En pareil cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de 0,71 dollars É.-U. (arrondi) pour réunir les 1 045 089 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement en 2017.
5. Compte tenu du déficit enregistré en 2015, dû à la baisse du nombre de carnets TIR distribués en 2015 par rapport aux prévisions initiales (ECE/TRANS/WP.30/AC.2/129, para 18), l'IRU recommande d'appliquer le même montant par carnet TIR qu'en 2016, c'est à dire un montant de 0,88 dollar des É-U par carnet TIR (voir document informel WP.30/AC.2 (2016) n ° 5) ce qui représente un montant total de 1 344 989 dollar des É-U au lieu des 1 045 089 dollar des É-U nécessaires au fonctionnement de la TIRExB et du secrétariat TIR pour l'année 2017. Le montant supplémentaire de 299 900 dollar des É-U, qui équivaut à 0,17 dollar des É-U par carnet TIR, sera utilisé pour couvrir le déficit de l'IRU de 2015. Ce montant supplémentaire, qui dépasse le montant du déficit de 2015 de 61 143 dollar des É-U, pourrait soit couvrir un éventuel déficit en 2016 soit être transféré sur le budget de la TIRExB en Mars 2018 (ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89).
6. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

Annexe I

Projet de plan des dépenses 2017

Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR
(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»; compte n° ECE-0894-E211-2233)

<i>Objet</i>	<i>Montant</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Coût de personnel (grade P, grade G et consultants)	1 248 000
Voyages (voyages officiels du personnel, voyages des participants aux réunions)	110 000
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (c'est-à-dire formation du personnel, coûts de communication, valise diplomatique, frais postaux, frais de réception, etc.)	22 000
Services contractuels	25 000
Matériel, véhicules et fournitures	10 000
Sous-total	1 445 000
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	183 950
Total général	1 598 950

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2017

1. Coût de personnel: 1 248 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 1 248 000 dollars É.-U. reflète une baisse de 19 000 dollars É.-U. et couvre les coûts de sept postes (cinq postes de professionnels et deux postes de services généraux) comprenant le secrétariat TIR, les honoraires de consultant et les voyages. La responsabilité du secrétariat TIR est endossée par le Secrétaire TIR (P-5), sous la supervision du Directeur de la Division des transports durables (D-1). Les fonctions du secrétariat TIR sont d'aider le Secrétaire TIR dans le support et la mise en œuvre des décisions de la TIRExB, comme prévu dans la Convention TIR, annexe 8, article 12. Le montant proposé pour les frais de personnel du secrétariat TIR est réparti comme suit:

a) *Personnel de niveau professionnel 938 000 dollars É.-U.*

Les ressources proposées de 938 000 dollars É.-U. reflètent une diminution de 19 000 dollars É.-U., et prévoient les salaires et coûts connexes¹ pour un an (12 mois) de cinq membres du personnel recruté au niveau international sur des postes à durée déterminée (trois P-4, un P-3 et un P-2). La diminution de 19 000 dollars É.-U. est liée au fait qu'il n'y a pas de besoins supplémentaires en terme de personnel employé à court terme en 2017.

¹ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

b) *Personnel administratif d'appui : 280 000 dollars É.-U.*

Le montant prévu sous cette rubrique de 280 000 dollars É.-U. doit servir assurer le service et à financer les salaires et coûts connexes² pendant un an (12 mois) de deux postes de personnel administratif d'appui sur des postes à durée déterminée (un G-4 et un G-5).

c) *Honoraires et frais de voyage de consultants : 30 000 dollars É.-U.*

Le montant proposé sous cette rubrique de 30 000 dollars É.-U. doit servir à couvrir les frais de services spécialisés non disponibles en interne afin de préparer les études spécifiques mandatées par la TIRExB.

2. Voyages: 110 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 110 000 dollars É.-U., reflète une diminution de 10 000 dollars É.-U. et couvre les frais de voyages officiels du personnel et frais de voyages des participants aux réunions ainsi que leurs indemnités journalières de subsistance. Le montant proposé pour les frais de voyage du secrétariat TIR est réparti comme suit:

a) *Voyages officiels du personnel: 60 000 dollars É.-U.*

Le montant de 60 000 dollars É.-U. proposé sous cette rubrique, reflète une diminution de 10 000 dollars É.-U. et couvre les frais de voyages du personnel et du Secrétaire TIR pour a) la préparation et la participation aux conférences, réunions et séminaires relatifs à la Convention TIR organisés par le secrétariat TIR, la TIRExB et les autres organisations internationales; b) les échanges et réunions avec les autres organisations internationales en rapport avec la Convention TIR; c) la participation aux réunions de la TIRExB tenues hors de Genève. La diminution est liée au fait que certains frais de déplacement sont couverts par les organisateurs et il est prévu que la même enveloppe de voyages sera utilisée en 2017.

b) *Voyages des participants aux réunions: 50 000 dollars É.-U.*

Le montant de 60 000 dollars É.-U. proposé doit servir à financer les indemnités journalières de subsistance des neuf membres de la TIRExB lors de ses réunions régulières à Genève ou ailleurs, ainsi que les voyages et indemnités journalières de subsistance des participants et experts invités à participer à des séminaires et des ateliers TIR.

3. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs: 22 000 dollars É.-U.³

Le montant proposé sous cette rubrique de 22 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR, les coûts de communication, les frais de réceptions et les autres coûts divers. Le montant proposé pour les frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs est réparti comme suit:

a) *Formation du personnel: 10 000 dollars É.-U.*

Le montant proposé sous cette rubrique de 10 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR.

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

³ Les ressources sous cette rubrique ont été révisées afin d'être en conformité avec la classe d'objet UMOJA et les codes de groupement.

b) *Coûts de communication et autres coûts divers: 12 000 dollars É.-U.*

Le montant proposé sous cette rubrique, maintenu au même niveau, doit servir à financer les coûts de communication (c'est à dire frais postaux, fax, appels longue distance, valise diplomatique), les frais de réception, de papeterie, et les autres dépenses diverses relatives à l'implémentation des activités de projet.

4. Services contractuels: 25 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 25 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer des dépenses liées au paiement des salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, et autres frais divers, etc., relatifs aux séminaires TIR et aux réunions de la TIRExB organisés en dehors des locaux de l'ONU.

5. Matériel, véhicules et fournitures: 10 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 10 000 dollars É.-U. dédié aux équipements, soit une diminution de 1 000 dollars É.-U., doit servir à couvrir l'acquisition, le remplacement, la maintenance du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, fax, matériel de bureau, etc.) et des bases de données et logiciels.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale Transport international routier (TIR) État du Fonds (en dollars É.-U)		
1) Prévisions de dépenses pour 2017		
Prévisions de dépenses pour 2017		1 415 000
13 % Dépenses d'appui au programme		183 950
15 % Réserve de fonctionnement (1 415 000 dollars É.-U. × 15 %) ¹		<u>212 250</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2017 (arrondi)		1 811 200
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2015 :		
Solde effectif au 31 décembre 2015		
(y compris la contribution de 2014 de 12 523 dollars É.-U. reçus en 2015) ²	1 354 685	
Contribution pour 2015 versée le 15/11/2015	1 343 939	
Montant total au 31 décembre 2015	<u> </u>	2 698 624
<u>Moins</u> : (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2016	1 320 413	
Provision pour frais de séparation (reportée d'une année sur l'autre)	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)	<u>305 000</u>	
		1 932 513
2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2016 pour le fonctionnement en 2017		<u>766 111</u>
3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2017 [1) –2)] (arrondi)		<u>1 045 089</u>